**Au XIXe siècle, la France devient une terre d’immigration**

Pendant la première moitié du XIXe siècle, la France est une « destination seconde » pour les émigrants européens par rapport aux États-Unis. Dans les années 1820 et au début des années 1830 on assiste à une forte arrivée d’Allemands de la Confédération germanique. Cette vague d’immigrés est constituée d’une part de paysans victimes de la crise de l’agriculture dans leurs campagnes dans un contexte de croissance démographique liée à la baisse de la mortalité infantile, et d’autre part, des opposants politiques socialistes, libéraux ou démocrates du régime autoritaire de Frédéric Guillaume de Prusse instauré en 1830. En 1820, 30 000 Allemands résident en France, en 1848, ils sont six fois plus, 60 000 seulement à Paris. La France a besoin de main-d’œuvre et le régime de Louis Philippe et de la Deuxième république est assez tolérant et libéral. En 1830, ce sont les Polonais qui émigrent en France à cause de l’échec de l’insurrection contre la domination russe. De 5 000, ils ne cessent d’augmenter après 1863.

C’est avec la Révolution industrielle, dans la seconde moitié du XIXe siècle, que la France devient une terre d’accueil pour des Européens en quête de travail et d’une nouvelle destinée. Dès lors, l’immigration en France croît de façon régulière. De nombreux migrants, issus des pays frontaliers, constituent une main-d’œuvre considérée comme peu qualifiée, et s’installent surtout dans le nord de Paris et en banlieue parisienne : Belges, Italiens, Suisses, Roumains, Allemands et Espagnols sont ainsi la première immigration économique de masse de la France contemporaine. On compte à Paris, en 1860, 416 000 ouvriers. Dès cette période, les immigrés s’installent à proximité des industries et les premières images que diffusent la presse illustrée, la photographie et l’imagerie populaire associent les migrants à des populations marginales, voire « dangereuses ».

Le recensement sous le Second Empire dénombre, pour la première fois, les étrangers présents sur le sol français : la communauté belge, qui compte un peu moins de 130 000 personnes, est alors la plus représentée. L’importance des Belges, Wallons et encore plus des Flamands, continue de s’accroître jusqu’au début du XXe siècle. Ils se situent pour 60 % au nord de la France, travaillent dans les mines, le textile et sont saisonniers dans l’agriculture du bassin parisien.

L’année 1880 marque symboliquement la fin de cette « immigration libre » (avec un million six cent mille étrangers recensés, soit 7% de la population). L’immigration devient pour la première fois une réelle question sociale, économique et politique. La première crise de l’ère industrielle (1873-1896) entraîne progressivement méfiance et ressentiment vis-à-vis de ces « étrangers » accusés de « prendre » le travail des Français. La politique républicaine se caractérise alors par un protectionnisme accru : la loi du 26 juin 1889 sur la nationalité française établit une séparation nette entre Français et étrangers, et empêche désormais de travailler sans autorisation officielle. Elle réintroduit le droit du sol, qui avait été supplanté par le droit du sang dans le code civil napoléonien de 1804, considéré à l’époque comme un symbole de l’émancipation par rapport à l’attachement au sol. L’étranger est classé selon son degré d’ancienneté ou celui de sa famille dans la société française. S’il est né en France, il est automatiquement français, si un de ses parents est né en France il le devient à sa majorité, enfin si aucun de ses parents n’est né en France et s’il n’est pas né en France, l’étranger peut solliciter la naturalisation. Les législations plus ou moins restrictives se succèdent sans régler la question de l’intégration des étrangers. On instaure des dispositifs de contrôle de la population étrangère et l’expulsion des migrants non « désirés ». Le décret Millerand de 1899 impose ainsi aux industriels de ne pas dépasser la proportion de 30 % pour le recrutement de main-d'œuvre étrangère. En 1893, on régularise les étrangers. Ils doivent se faire immatriculer et avoir la « Feuille 46 », l’équivalent du permis de travail. La « préférence nationale » s’affirme dans le discours politique.

Ce sont les Italiens surtout qui fuient la pauvreté de leur pays pour être employés en France. Ils sont, dès 1901 (où l’on dénombre plus de 400 000 Italiens) et jusqu’à la fin des années 1960, la plus importante communauté d’origine étrangère présente sur le sol français.

Sources : <http://www.achac.com/file_dynamic/expo_paris%20150.pdf> ; <http://cahiersdugretha.u-bordeaux4.fr/2010/2010-13.pdf>; <http://territoires2040.datar.gouv.fr/IMG/pdf/t2040_n5_articledewenden.pdf>

ANALYSE GLOBALE APPLIQUÉE AU TEXTE

1. Vrai ou faux
2. La France devient la première destination des Européens à partir de 1800.

* VRAI
* FAUX

1. Les premiers migrants qui arrivent en France pendant le XIXe siècle travaillent comme ouvriers.

* VRAI
* FAUX

1. La loi du 26 juin 1889 sur la nationalité française introduit, pour la première fois, le droit du sol.

* VRAI
* FAUX

1. Pendant les dernières décennies du XIXe siècle, la communauté italienne est la plus représentée en France.

* VRAI
* FAUX

1. L’immigration italienne est la plus importante en France jusqu’à la fin des années 1960.

* VRAI
* FAUX

1. Reconstituez les phrases suivantes :
2. Sous le Second Empire …
3. La loi du 26 juin 1889 …
4. L’immigration belge …
5. Jusqu’en 1850, l’immigration allemande …
6. L’arrivée des Italiens …
7. Avec la Révolution industrielle, …
8. À Paris et dans les grandes villes, …
9. La main-d’œuvre étrangère …
10. La crise de 1876-1893 …
11. Le décret Millerand de 1899 …
12. fixe des quotas maximaux de 30% d’immigrés dans les industries françaises
13. se développe surtout au nord de la France et dans le bassin parisien
14. entraîne des mesures protectionnistes pour favoriser la main-d’œuvre nationale
15. est surtout provoquée par leur situation économique précaire en Italie
16. favorise les naturalisations et réintroduit le droit du sol
17. la population immigrée s’installe surtout près des usines
18. est due à des raisons démographiques et politiques
19. est employée dans l’agriculture, dans l’industrie et dans les mines
20. la communauté belge est la plus représentée
21. la France devient une terre d’accueil pour les étrangers qui cherchent un emploi
22. Ordonnez les événements suivants du plus ancien au plus récent :

Le régime de Frédéric Guillaume de Prusse

Le Second Empire

Loi du 26 juin 1889

La « Feuille 46 »

Le Décret Millerand

Le Code civil napoléonien

La Deuxième République

La Révolution industrielle

La fin de l’« immigration libre »

La première crise de l’ère industrielle

APPROFONDISSEMENT DU TEXTE

1. Après avoir lu le texte suivant, remplissez-le avec les noms proposés :

Chocolat Guerre Gabon Orientalisme École

Exposition Cochinchine Afrique Parisiens Europe

Turcos Jardin Paris Algérie Chinois

**Premières présences, premiers regards sur les suds**

Du Second Empire à la période qui précède la Grande …………………… , la région parisienne vit au rythme des Expositions universelles et coloniales et de l’évolution des situations géopolitiques de ses colonies. L’……………………. est à la mode, il envahit alors les arts. L’Exposition universelle et coloniale de 1855 offre au public du rêve et de l’exotisme. Mais seule l’………………… est présente et l’Asie quasi invisible. En 1867, une large place est faite aux colonies ; la …………………… fait une entrée remarquée et le Japon triomphe. Les …………………… sont largement attirés et fascinés par le quartier oriental, dont l’Égypte est le joyau.

En 1870, trois régiments de tirailleurs algériens et les « …………………… » participent à la guerre franco-prussienne et à la Commune, et inaugurent une tradition : celle des combattants venus des outre-mers. Cette présence se fixe sur le territoire. Lors de l’………………………. universelle de 1878, une troupe sénégalaise est exhibée et présentée aux Parisiens, devenant l’attraction à la mode. Lors de ces expositions, l’Algérie reste la pièce maîtresse du domaine colonial.

À la fin du XIXe siècle, apparaissent, dans les cabarets, les premiers artistes issus des outre-mers à l’image du clown …………………….. qui est alors la première célébrité « noire ». Les villages du Congo, du …………………… et du Sénégal sont présents dans les différentes sections coloniales des Expositions et attirent les visiteurs. L’………………… reconstituée devient un « grand classique » pour le plaisir des Parisiens. De 1877 à 1914, un nouveau genre de représentations met en scène la « sauvagerie » à travers les exhibitions qui se succèdent au …………………… d’acclimatation ou lors des Expositions universelles. Fascinante, l’Afrique apparaît comme une nouvelle source d’inspiration littéraire mais aussi picturale, même si elle est encore perçue comme une « terre de sauvagerie ».

Au cours de ces années, le ………………… -Asie devient visible. En 1908, le militant et pédagogue chinois Li Shizeng installe son usine à La Garenne-Colombes. En 1912, le Mouvement travail-étude qui permet à plus de mille …………………… de venir étudier en France y naît. Dès lors, une installation permanente de migrants asiatiques s’affirme dans la capitale au tournant du siècle. Quelques commerçants, des étudiants et les ambassades qui se succèdent en provenance du Sud-est asiatique fascinent alors les Parisiens. Mais, comme l’……………………… , la France est touchée par le fantasme du « péril jaune » véhiculé par la presse, la littérature et la caricature. Le paradoxe asiatique perdure entre une fascination pour ces régions lointaines et une peur persistante de l’invasion. Au même moment, l’……………………. cambodgienne est inaugurée en 1898 au cœur du VIe arrondissement, dans un style arabo-sahélien.

Après ce moment de basculement de ces premières années, le 14 juillet 1913 voit la « Force noire » et la « Force jaune » défiler ensemble à Longchamp : cela marque l’évolution de ces dernières décennies pour glorifier les colonies face à l’ennemi allemand.

Source : <http://www.achac.com/file_dynamic/expo_paris%20150.pdf>